DoReMi'el

❒ Nurserie (0 à 18/24 mois)
❒ Trotteurs (18/24 à 30/36 mois)
❒ Grands (dès 30 mois à l'entrée à l'école)

MODIFICATION D'HORAIRE

Diminution de la fréquentation : envoi de la demande avant le 15 du mois pour la fin du mois suivant.
Augmentation de la fréquentation : envoi de la demande avant le 15 du mois pour le 1er du mois suivant.

L'horaire de base peut être modifié au maximum 2 fois sans frais durant l'année civile.
Toute modification supplémentaire est facturée CHF 50.—

Enfant

Nom ..... Prénom ……..……..

Horaire Actuel

Fréquentation contractuelle		LU	MA	ME	JE	VE
Matin avec repas et sieste	07h00-14h30					
Après-midi	14h30-18h30					
Journée complète	07h00-18h30					

Fréquentation supplémentaire facturée en dépannage : du …….. au ……..

Nouvel horaire valable dès le ……..

Fréquentation contractuelle		LU	MA	ME	JE	VE
Matin avec repas et sieste	07h00-14h30					
Après-midi	14h30-18h30					
Journée complète	07h00-18h30					

Facturé dès le ……

Remarques : ……

Lieu et date : …… Signature Représentants légaux .....

Signature Responsable pédagogique .....

Enregistrement KIBE : Date …..…. Visa …..…… **Enregistrement KIKAN** : Date …..…. Visa ……

Nouvelle confirmation d'inscription envoyée via le Portail KIBE le …… Visa ……